

## Coronavirus :

### Compte rendu audioconférence avec la direction le 10 avril 2020

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 10h à 11h15 en présence de la directrice départementale, du directeur adjoint, de la chargée missions supports, des représentantes des trois Organisations Syndicales du département.

Un 3ème agent a été placé en confinement par principe de précaution même si la suspicion COVID-19 n'est pas avérée par l'absence de symptôme autre que la fièvre.

Les agents, placés en confinement suite à une suspicion, ont repris le travail.

La direction précise que, dans ce dernier cas, les gestes barrières font preuve qu'en les respectant, la contamination n'a pas lieu.

#### Point situation DDFIP 52

Agents	10/04/20
Sur le lieu de travail	61 (24,30% de l'effectif)
En télétravail	46 (18,33 de l'effectif)
En AA	108

#### Pôles métiers

- **SIP Campagne IR :**

La direction explique qu'il conviendra de mobiliser 40% de l'effectif de SIP en ne laissant sur les sites, que le minimum d'agents afin de répondre aux appels téléphoniques dans le cadre du respect des gestes barrières.

Les locaux actuels des SIP permettent de mettre un agent dans chaque bureau, évitant ainsi les contacts.

La campagne débutera le 20 avril. Il n'y aura pas de réception du public tant qu'il y aura confinement.

La grande inconnue reste évidemment le nombre d'appels, sachant que cette année, les déclarations ne subissant aucune modification des zones pré remplies, seront automatiquement validées.

Tous les télédéclarants N-1 ne recevront pas de déclaration papier.

FO rappelle que cela va forcément augmenter les appels de début de campagne.

Les centres de contacts vont couvrir toute la France et les DIRCOFI seront mobilisées pour répondre au téléphone également.

La priorité sera de répondre aux courriels, e-contacts et aux appels téléphoniques.

Les télétravailleurs seront prioritairement mobilisés sur la gestion des courriels quel qu'ils soient mais pourront également être amenés à rappeler les usagers (RDV téléphonique uniquement) via leur téléphone personnel, tout en précisant qu'un vademecum complet sera transmis aux agents concernés afin que leur numéro soit masqué.

FO demande si des appels seront basculés sur les téléphones personnels des agents. Réponse est faite que NON car cela reste compliqué et risque de bloquer la chaîne d'appel tout en mettant en difficulté les agents, donc ce ne sera pas le choix de notre direction.

FO évoque la dotation de téléphones portables abordée par la DG lors de la dernière audio conférence. La direction répond que ce sont des agents des centres de contacts qui en seront principalement dotés.

FO s'étonne que des chefs de service évoquent l'éventualité de la saisie de 2042 papier à domicile alors que la norme en matière de télétravail est zéro document à domicile.

La direction répond qu'il est hors de question que des 2042 soient sorties des services pour saisie éventuelle par les télétravailleurs.

FO souhaite préciser à la direction que, si les agents sont mobilisés exclusivement sur des appels téléphoniques, la norme est 5h maximum par jour. La direction en prend note et fera le nécessaire.

- **SPL :**

La question d'effectuer la DDR3 à distance est évoquée.

La direction répond qu'il s'avère que cette solution reste techniquement impossible et n'est pas viable. De ce fait, la direction a proposé aux agents en charge de la comptabilité de ne l'effectuer que 2 à 3 fois par semaine ou 1 fois par semaine (le lundi). Les SIP ont retenus la 1ère solution permettant aux agents souvent en effectif réduit de souffler. Les trésoreries ont souhaité continuer de faire une comptabilité journalière.

- **SIE :**

Les collègues travaillent principalement sur le soutien aux entreprises.

56 entreprises ont demandé à bénéficier de report d'échéance, de demande de remboursement CICE ou TVA.

Par ailleurs, les SIE vont devoir traiter manuellement les dossiers rejetés du traitement automatisé du Fonds de Soutien aux entreprises, à savoir 24 demandes pour l'instant. Pour info, le taux national de rejet est de 3%.

Le problème le plus fréquent est le non appariement RIB / SIRET. A ce jour, 702 entreprises haut marnaises ont bénéficié de 924 000 € au titre de ce fonds.

La direction rappelle que la TVA et le PAS ne peuvent faire l'objet de report car l'argent a déjà été collecté par les entreprises.

Par contre, l'État a mis en œuvre un dispositif permettant aux entreprises de verser un acompte de 80% du montant de février au titre de la TVA de mars (déclaré en avril) et aux entreprises dont l'activité a diminué de plus de 50% de verser un acompte de 50%.

FO a souhaité évoquer avec un autre syndicat la situation de l'effectif du SIE de Chaumont, à savoir que 3 agents sont en présentiel dans le service et 2 en télétravail, insistant sur le fait que la présence de 2 agents suffirait.

La direction explique que l'actualité des SIE les a contraints à rappeler des agents en présentiel depuis mercredi notamment pour répondre aux téléphone mais prend l'engagement de réduire le nombre dès que l'activité baissera. Elle évoque également l'éventualité de rappeler les télétravailleurs si nécessaire.

### Santé et sécurité

- **Masques** : la dotation de 450 masques a été déployée. Une seconde est prévue le 15 avril prochain (vous trouverez en annexe le baBA de la bonne utilisation des masques).
- **Désinfectants** : des lingettes désinfectantes et produits désinfectants sont été achetés en grande surface et sont déployés dans les services. N'hésitez pas à faire remonter vos besoins !
- **Prestation ménage** : la société en charge du ménage a été sollicitée afin d'insister particulièrement sur le nettoyage des poignées de portes, interrupteurs et sanitaires.
- **Gel hydroalcoolique** : la commande est en cours dans le contexte de pénurie que l'on connaît.

- **Congés et AA :**

FO a interpellé la direction par mail lundi dernier en évoquant le fait que de nombreuses directions avaient proposé aux agents mobilisés sur le PCA depuis le début, d'effectuer une rotation afin que chacun puisse bénéficier d'une période de repos, agents en présentiel ou en télétravail.

La direction en a pris note et va envoyer un mail aux chefs de service afin de proposer aux agents mobilisés non stop en présentiel ou en télétravail de prendre 1 journée d'autorisation d'absence.

En matière de congé la direction évoque la note DGAFP précisant que tout congé posé et validé est réputé pris.

Elle rappelle cependant qu'elle ne revient pas sur le fait qu'elle avait décidé que tous les congés posés sur la période du 16 au 31 mars faisaient l'objet d'une annulation.

La direction ajoute que la période post-confinement les amènera, sans doute, à faire des arbitrages en matière de congés et privilégiera, si nécessaire, en priorité les collègues mobilisés depuis le début sur le Plan de Continuité d'Activité.

- **Frais de repas en l'absence d'accès au restaurant inter administratif :**

FO avait demandé à la direction la prise en charge des frais de repas des agents de Chaumont (les autres bénéficiant de la carte Apetiz).

Cette demande avait été largement relayée au niveau ministériel car tous les restaurant sont été fermés suite au confinement.

Le décret 2020-404 du 8 avril a répondu à notre demande, à savoir que seront pris en charge les frais supplémentaires de repas pour les agents étant au travail en présentiel toute la journée.

*Attention appelée :Il faudra impérativement fournir une facture datée du jour d'achat d'un repas à consommer sur place ou à emporter. Par contre, entre le 16 mars et le 8 avril, une attestation sur l'honneur suffira.*

- **Carte Apetiz :**

FO avait évoqué l'absence approvisionnement des cartes Apetiz du département.

La direction, avait alors répondu qu'elle allait prendre l'attache de la délégation de l'action sociale afin d'en savoir plus et résoudre le problème. Or à ce jour, ce problème n'est toujours pas résolu.

Il s'avère qu'un problème a été rencontré dans le cadre de l'approvisionnement des cartes Apetiz. Les cartes APETIZ étant rechargées en fin de mois, la prochaine recharge interviendra donc à partir du 29 avril. La recharge prévue le 29 avril 2020, prendra en compte les situations des mois de mars et d'avril 2020

- **Taux de présence :**

FO a souhaité intervenir car, force est de constater, que l'effectif en présentiel est passé à 24,30% en fin de semaine et s'inquiète de la hausse de ce nombre en comparaison de la moyenne nationale (17%).

La direction répond qu'elle a dû solliciter les collègues RH afin de mettre à jour SIRHIUS ainsi que les fichiers Apetiz, sans oublier la mobilisation plus importante des agents du SIE.

La direction ajoute que le nombre de 17% ne correspond au nombre en leur possession, à savoir 38% en présentiel sur la France.

FO s'interroge sur ce chiffre et en informera le syndicat national.

**Une nouvelle audio conférence se tiendra jeudi prochain.**

N'hésitez surtout à me faire remonter toutes les difficultés, les questions, les remarques soit :

- par mail [rsugneau@sfr.fr](mailto:rsugneau@sfr.fr)
- par téléphone 06.87.82.27.58

